

APRES LES PROVINCIALES

1657-1662

Les Provinciales sont traduites en anglais par Milton, en latin par Pierre Nicole, ce qui leur assure une diffusion internationale. Les nombreuses réimpressions, auxquelles Pascal travaillera paraîtront sous le même pseudonyme.

Pascal pense désormais que « l'éloquence amuse plus de personnes qu'elle n'en convertit » et qu'il est temps de se consacrer à ses autres oeuvres. Pendant les cinq dernières années de sa vie il mène plusieurs existences. J. Attali écrit : « le scientifique travaille à la théorie des probabilités et au calcul intégral ; le polémiste ferraille avec les Jésuites et le Pape ; le philosophe produit une réflexion désespérée sur la condition humaine ; l'entrepreneur invente les transports en commun et défend ses intérêts matériels ; le pédagogue enseigne aux enfants des plus grands. »

Malgré ses souffrances physiques, qui s'aggravent, il continue ses travaux scientifiques, il imagine un concours de mathématiques, il rédige des livres de grammaire, d'éducation pour les élèves de Port-Royal et même un *Discours sur la condition des Grands*. Mais il ne laissera paraître aucun de ces ouvrages de son vivant même s'ils ont été imprimés sous ses divers pseudonymes. Il est l'Anonyme ou Amos de Dettonville pour ses travaux scientifiques, Salomon de Tultie pour ce qui sera les *Pensées*, ces deux derniers pseudonymes étant des anagrammes de Louis de Montalte.

Il va de nouveau polémiquer avec les Jésuites. En décembre 1657, alors que le débat semble s'être apaisé, paraît un nouveau libelle intitulé *Apologie pour les casuistes contre les calomnies des Jansénistes*, ouvrage du Père Jésuite Pirot. Intolérable aux yeux des prêtres proches des Jansénistes. N'ayant pu obtenir gain de cause auprès de l'évêché, ils se tournent vers Pascal. Celui-ci va rédiger six textes appelés *Ecrits des Curés de Paris*, qui aboutiront à la condamnation de l'*Apologie* et à sa mise à l'Index par Alexandre VII en 1659. Pour Pascal c'est la réhabilitation implicite des *Provinciales*.

De juillet 1657 à février 1659 il travaille aux *Pensées*, mais les douleurs deviennent intolérables et les médecins lui interdisent même de parler.

Deux événements vont gravement affecter Pascal : sa rupture en 1656 avec Charlotte de Rouannez qu'il a lui-même engagée à entrer à Port-Royal malgré son amour - platonique - pour elle ; et puis la mort, le 4 octobre 1660 de sa soeur bien-aimée Jacqueline dont il est toujours le "dirigé".

Pascal décède le 19 août 1662, il a 39 ans. Une rumeur veut qu'il se soit repenti d'avoir si implacablement condamné les Jésuites. Mais peu de temps avant sa mort, il écrit : "On me demande si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire présentement, je les ferais encore plus fortes".

Parmi les quelques centaines de personnes qui assistent à ses obsèques bien peu connaissent son oeuvre. Mais surtout presque personne ne sait qu'il est Louis de Montalte, Amos Dettonville ou Salomon de Tultie, et moins encore qu'il est l'auteur des *Ecrits des Curés de Paris*. Ce n'est qu'à la fin des années 1660 que l'on fera ouvertement le rapprochement entre Louis de Montalte et Blaise Pascal.

Cependant la lutte des Jésuites contre Port-Royal continue. Après le refus par les religieuses de signer le fameux Formulaire, Port-Royal est à nouveau dispersé en 1664. Le vallon, qu'on nomme désormais "le saint désert" devient un lieu de pèlerinage. C'est une insulte au pouvoir : le 22 janvier 1710 un arrêt du Conseil ordonne la destruction de l'église et des bâtiments conventuels.

2

Le triomphe des Jésuites sera cependant de courte durée. Les *Provinciales* ont eu une

influence décisive sur le rejet de la Compagnie de Jésus, de plus en plus attaquée sur sa morale hypocrite et dévoyée. Par un arrêté du Parlement de Paris en 1763 ils sont expulsés du royaume de France puis en 1773 la Compagnie est dissoute par le Saint-Siège. Leur proscription ne prendra fin qu'en 1814.

POSTERITE IDEOLOGIQUE ET LITTERAIRE

Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, les *Provinciales* sont considérées comme un classique de la littérature française même si leur contenu idéologique est souvent rejeté. Voltaire qui ne voyait pas d'autre explication au refus de Pascal de publier ses découvertes scientifiques qu'une "intelligence de bonne heure dérangée par des austérités excessives", écrit en parlant des *Provinciales* : "Le premier livre de génie qu'on vît en prose fut le recueil des Lettres Provinciales. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées, depuis le sarcasme et l'anathème jusqu'à la méditation et à l'adjuration pathétique".

De réédition en réédition, les *Provinciales* restent le plus formidable succès de librairie du XVII^e siècle. Tout ce qui compte dans les lettres françaises - Molière, Racine, La Fontaine, Bossuet, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné - s'inspirent de sa langue, de sa technique littéraire.

Au XIX^e siècle Pascal rejoint Descartes (qui l'a tant jaloué) au premier rang des philosophes français. Nietzsche l'admire. Au tournant du XX^e siècle, il se trouve revendiqué par tout le monde et dans le monde entier. Mais c'est plus le philosophe des Pensées et l'écrivain qui attire ces louanges. En vérité les querelles Jésuites-Jansénistes n'intéressaient pas grand monde après la disparition de Port-Royal.

Il est donc tout à fait étonnant de trouver au XX^e siècle un virulent critique des *Provinciales*, alors que cette oeuvre a été enseignée à des générations de lycéens.

Roger Duchêne, universitaire et écrivain, spécialiste du XVII^e siècle, mais surtout de Mme de Sévigné, a publié en 1984 un ouvrage intitulé : *L'imposture littéraire dans les Provinciales de Pascal*. C'est un véritable réquisitoire dont la lecture est aussi indigeste que laborieuse.

En vrac, il dénonce comme " impostures "et (ou) mensonges:

- son anonymat puis l'utilisation d'un pseudonyme
 - sa non-appartenance à Port-Royal (ce qui est stricto sensu exact)
 - l'usage de l'équivoque
 - l'écriture soit-disant épistolaire alors qu'en fait il ne s'agit pas de lettres
- R.Duchêne écrit : "la forme épistolaire est un outil de persuasion . Quiconque est peu ou mal informé de l'affaire de Sorbonne s'identifie aisément au provincial et cède au charme pascalien sans s'apercevoir que le lettre est un piège qu'on lui a tendu."
- la description de quelques faits pour donner l'apparence d'une reconstitution historique (la relation arbitraire des débats en Sorbonne)
 - l'utilisation du montage de textes, des textes tronqués, pour en modifier la portée
 - lettres faussement morales alors qu'il s'agit de lettres galantes destinées à divertir les mondains
 - extraits de citations des Pères choisis à dessein pour ridiculiser leurs auteurs
 - choix de cas pittoresques, scandaleux ou caricaturaux dans des suites de dialogues comiques
 - accusations gratuites et mensongères attribuées à tous les casuistes, donc à tous les Jésuites, alors qu'il ne s'agit que de tendances de quelques confesseurs
 - "dialogues menteurs", "volonté de confondre" pour convaincre d'erreur et d'imposture
 - "le Dieu de Pascal est agressif avec la créature qui a péché" etc...

R.Duchêne dénonce même le "faux" qu'aurait commis le préfacier, Pierre Nicole, qui prétendait d'une part ne pas connaître l'auteur des Lettres (il le connaissait parfaitement puisqu'il travaillait avec lui), d'autre part que le titre n'avait pas été inventé par l'imprimeur (ce qui n'a eu aucune incidence).

En se plaçant à l'époque des Lettres, cet universitaire prend le parti des Jésuites de l'époque de Pascal. Il reprend les querelles qui opposaient les thèses des divers théologiens qui ont combattu le polémiste pour le condamner à son tour. Cela a-t-il encore un intérêt aujourd'hui ?

Il est vrai que toutes ces accusations ne sont pas fausses. Mais il est généralement admis que malgré des traductions du latin très libres, des résumés présentés comme des citations, des références pas toujours signalées, l'auteur n'altère pas le sens profond des passages qu'il rapporte.

Jacques Attali expose qu'après la cinquième Provinciale, Pascal est ulcéré d'être encore une fois accusé de malhonnêteté intellectuelle. Il a tout vérifié lui-même. De fait, on sait aujourd'hui que les citations des Provinciales sont honnêtes.

Il cite l'historien critique littéraire Lanson qui résume bien la posture du polémiste : "Pascal est un avocat, l'avocat d'une grande cause, mais enfin c'est un avocat, et il porte dans sa citation comme dans son argumentation le désir de laisser le moins d'avantages possible à ses adversaires".

Jean Lacouture, dans son énorme ouvrage sur les Jésuites a une opinion moins tranchée : il écrit : "Il n'est pas de procédé qui le gêne, pas d'exagération qui l'effraie, tout à son jeu de massacre..." Il lui reproche, ce qui est exact, "d'avoir présenté comme une stratégie opportuniste de conquête du pouvoir ce qui n'était peut-être que réalisme psychologique et déviations ponctuelles ..."

L'historien de la littérature Brunetière, résumant une citation du jésuite Layman, toujours à propos de la cinquième provinciale : "On n'a pu convaincre Pascal d'inadvertance ou d'oubli grave qu'en deux ou trois cas tout au plus ; mais d'imposture, aucun".

Il faudrait encore parler du style de Pascal qui a exercé (avec les Pensées) une influence déterminante sur l'expression du français en prose et qui a largement contribué à la création du "style naturel" caractéristique du français classique. Pour Pascal, afin que la phrase "naturelle" communique un message efficace, elle doit être courte, symétrique et contrastée.

Les Provinciales ont également influencé le théâtre classique et le roman épistolaire, qui commence à être en vogue à partir des années 1660.

Cette oeuvre a été adaptée au théâtre et la pièce, créée à Lausanne en 2007 a été reprises au théâtre national de Chaillot en janvier 2008.

3 février 2015

Monique SARRAZIN

